

Bilan Intermédiaire 2015 – Annexe I

Règlement du comité de pilotage des actions de prévention des risques auditifs en Champagne-Ardenne



[PREVENTION]

Règlement

Comité de pilotage des actions de prévention des risques auditifs

PREAMBULE

Le Polca est la structure de référence des musiques actuelles en Champagne-Ardenne. Fédération régionale des acteurs champardennais, le Polca participe au développement du secteur à travers ses missions d'information, de ressource et d'accompagnement des porteurs de projets.

Avec les soutiens de l'Agence Régionale de Santé (ARS), du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, de la Mutualité Française, de la MGEN, de la Ville de Reims, de la MAIF et du CCSTI Accustica, le Polca contribue à la sensibilisation et la prévention des risques liés à l'écoute et la pratique des musiques actuelles, en lien avec l'association Agi-Son dont il est le relais. A ce titre, le Polca propose, en collaboration avec le CCSTI Accustica et l'ARS, la mise à disposition gratuite de matériel pédagogique et de prévention à ses adhérents. Ce matériel pédagogique est également à la disposition gratuite des adhérents d'Accustica. De plus, le Polca organise la tenue en région de spectacles pédagogiques (concerts Peace & Lobe), et se propose de soutenir toutes les structures (associations, collectivités locales, établissements scolaires, partenaires privés...) désireuses de monter des actions touchant à la problématique des risques auditifs.

La convention pluriannuelle de financement liant l'ARS au Polca engage ce dernier à mettre en place et à animer un réseau régional de prévention des risques auditifs, en particulier en formant un comité de pilotage et de suivi des actions.

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent règlement a pour but de préciser la composition, le fonctionnement et les règles suivies par le comité de pilotage des actions de prévention des risques auditifs en Champagne-Ardenne.

ARTICLE 2 – COMPOSITION DU COMITE

Le comité de pilotage est composé de représentant des différentes structures impliquées dans la mise en place des actions de prévention en région Champagne-Ardenne, soit au 30/01/2015 :

- Pour le Polca : Anne-Laure Prunier, Chargée de mission prévention et Eric Belkhirat, Administrateur et Référent prévention du Conseil, ainsi que par défaut le Directeur et le Président

- Pour l'ARS : Philippe Antoine, Référent Bruit et Aurélie de Monpezat, Ingénieur du Génie Sanitaire
- Pour les services santé du Conseil Régional : Fabien Hingrand, Responsable du pôle santé – handicap – sanitaire et social
- Pour Accustica : Nicole Noguès, Directrice
- Pour la Mutualité Française : Vanessa Rougier, coordinatrice Régionale des actions de promotion de la santé
- Pour la MGEN : Stéphanie Rémy, Déléguée pour les Ardennes et Référente régionale des actions de prévention
- Pour la MAIF : Fabrice Belotti, Référent Associations en région
- Pour l'IREPS : Anne Patris, Directrice Régionale

Cette composition sera amenée à évoluer en fonction de la mise en place par le Polca de partenariats supplémentaires.

ARTICLE 3 – ROLE DU COMITE

Le comité de pilotage rendra un avis sur l'ensemble des actions de prévention des risques auditifs menées par le Polca. Il pourra être consulté par le Polca pour toutes questions concernant ces actions. Par ailleurs, il examinera les dossiers de proposition de partenariat déposés par toutes les structures désireuses de mener des actions de prévention des risques auditifs en Région Champagne-Ardenne. Son avis conditionnera leur accompagnement ou pas, par conventionnement avec le Polca.

ARTICLE 4 – FONCTIONNEMENT DU COMITE

Dans un premier temps, le comité fonctionnera de manière dématérialisée via une liste mail dédiée : pilotageprevention@polca.fr. Une réunion sera organisée au moins une fois par an pour faire le point sur l'avancée du plan régional de prévention.

ARTICLE 5 – ACTIONS DE PREVENTION DU POLCA

Conformément à la convention établie avec l'ARS, financeur principal des actions de prévention du Polca, celles-ci sont développées selon plusieurs axes de travail ayant pour objectifs la mise en œuvre concrète de l'action 19 du Plan Régional Santé Environnement II (PRSE2) : « Protéger la population des risques auditifs liés à l'écoute de musique Amplifiée » :

- Création et tournées annuelles en Région d'un spectacle pédagogique « Peace and Lobe » à destination du public scolaire, en partenariat avec Agi-Son ;
- Promotion des spectacles de sensibilisation aux risques auditifs auprès des établissements scolaires et des associations spécialisées ;
- Mise en place de sessions de présentation aux emprunteurs potentiels de la malle pédagogique régionale ;
- Interventions directes de sensibilisation à la demande dans des structures scolaires ou d'enseignement de la musique ou d'éducation populaire, y compris au moyen des outils de la malle pédagogique régionale ; à défaut, mise en relation avec un partenaire local de l'association POLCA, préalablement formé afin de réaliser cette intervention ;
- Mise en place d'une formation des professionnels de la musique à la gestion sonore des lieux musicaux ;

- Tenue de stands de sensibilisation du grand public lors de festivals et évènements dans chaque département ;
- Actions de communication ciblées via les médias lors d'évènements particuliers tels que la journée nationale de l'audition, la semaine du son, les sessions de spectacles pédagogiques « Peace and love », la fête de la musique, etc.

Le comité de pilotage recevra mensuellement une note présentant les actions du mois à venir et celles qui se profilent à moyen terme. Il pourra être consulté par le Polca pour toutes questions concernant ces actions. Il sera également force de proposition afin de permettre la synergie des acteurs du territoire dans le domaine de la prévention des risques auditifs.

ARTICLE 6 – APPEL A PROJETS DE PARTENARIATS

Toujours dans le cadre de la convention établie entre l'ARS et le Polca, un axe particulier de soutien aux actions de sensibilisation menées par d'autres partenaires du réseau ou des prestataires extérieurs a été défini, pour lequel le budget spécifique de 9000 euros / an est alloué. Cet axe comprend les obligations suivantes :

- Sélection des actions et soumission pour approbation au comité de pilotage ;
- Après approbation du comité de pilotage, accompagnement des actions par conventionnement ;
- Suivi et évaluation de la mise en œuvre des actions.

I. CRITERES D'ELIGIBILITE

Afin d'être éligibles à l'examen par le comité de pilotage, les projets de partenariat devront répondre aux critères suivants :

- Action spécifiquement destinée à prévenir les risques auditifs
- Acteur régional et/ou action ciblée sur un territoire de la région Champagne-Ardenne
- Partenariat actif et identifié ou à développer avec d'autres acteurs du secteur concerné (musique, santé, éducation,...)

II. CONTENU DU DOSSIER

Afin d'être recevables, les dossiers devront présenter le contenu suivant :

- Les coordonnées du porteur de projet
- Une note d'intention (1 page) décrivant les besoins identifiés et le déroulement prévu du projet
- Un dossier (3 pages maximum) décrivant plus en détail :
 - les objectifs poursuivis
 - les indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant de mesurer leur réalisation
 - la description des actions mises en œuvre
 - le calendrier de réalisation du projet
 - la population ciblée
 - le(s) territoire(s) d'intervention
 - les autres partenariats éventuels
 - le budget prévisionnel détaillant la répartition des charges et produits

- au cas où il s'agirait de la reconduction d'une action déjà réalisée, un historique de sa réalisation, précisant si la structure a déjà été soutenue par le passé par un autre acteur du territoire sur ce type d'action (ARS, autres...), et le budget réalisé de l'action préalablement financée

III. CALENDRIER DE L'APPEL A PROJET

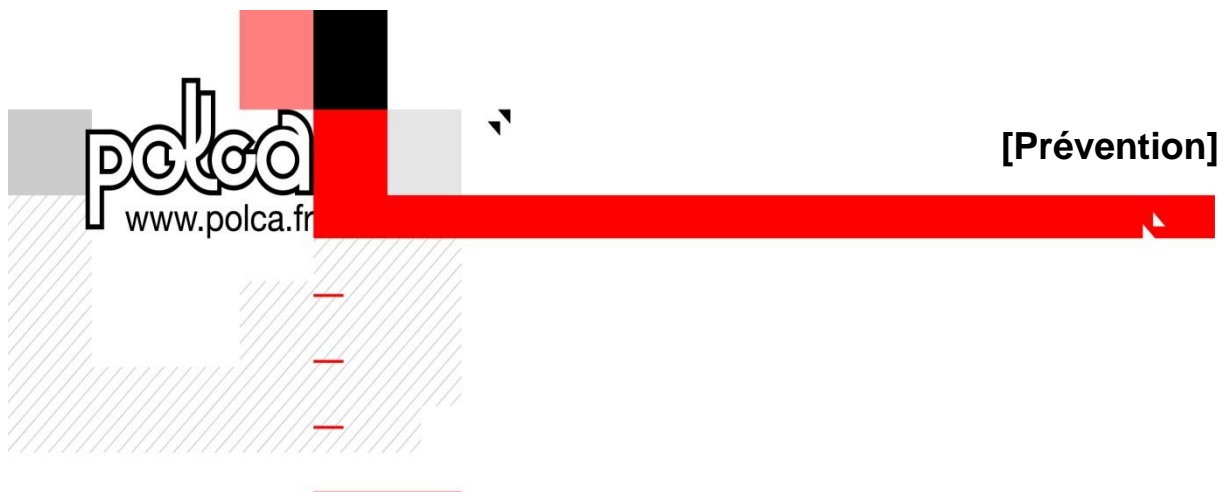
L'appel à projet est lancé en février 2015. Les dossiers seront traités au fur et à mesure de leur réception par le Polca jusqu'à épuisement des crédits alloués sur cet axe pour l'année (9000 euros/ans).

IV. CRITERES D'EVALUATION

Le Polca aura en charge la présélection des dossiers afin de soumettre au comité les projets les plus pertinents selon les critères définis à l'article 6-II.

Le comité se prononcera sur le bien-fondé de l'acceptation du projet en fonction de sa pertinence, des territoires concernés, du public cible, des partenaires engagés, et du niveau d'aide financière demandé, au regard du niveau restant des crédits alloués à cet axe pour l'année.

Fait à Reims, le 15 février 2015



Bilan Intermédiaire 2015 – Annexe II

Compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage des actions de
prévention des risques auditifs en Champagne-Ardenne

24/04/2015 – Châlons en Champagne



[PREVENTION]

Comité de pilotage

Prévention des risques auditifs en Champagne-Ardenne

24 avril 2015 – Châlons-en-Champagne

ORDRE DU JOUR

- Bilan des actions menées depuis 2014
- Echanges autour des propositions reçues dans le cadre de l'appel à projets
- Présentation des actions de prévention à venir en région à court et moyen terme
- Point sur les partenariats financiers en cours d'établissement
- Questions diverses

PRESENTS

- ANTOINE Philippe, DT ARS de l'Aube - SE
- BELKHIRAT Eric, Administrateur, Polca
- DE MONTPEZAT Aurélie ARS-CA, DSP-PSE
- HINGRAND Fabien, CRCA, Pôle Santé
- MAGGIORI Julien, Directeur, Polca
- NOGUES Nicoles, Directrice, Accustica
- PRUNIER Anne-Laure, Chargée de mission prévention, Polca

SOMMAIRE

A/ Bilan des actions menées en 2014 _	3
I. Animation du reseau	3
II. Creation du spectacle Peace&Lobe	3
B/ Mise en place d'actions partenaires en 2015	4
I. Résumé des dossiers reçus ou à venir	4
II. Discussion	4
C/ Recapitulatif des actions à venir en 2015	5
I. 2eme trimestre :	5
II. 3eme trimestre :	5
III. 4eme trimestre :	6
D/ Point sur les partenariats financiers en cours de demande	6
E/ Questions diverses	7

I. ANIMATION DU RESEAU

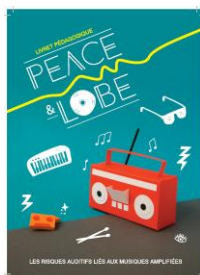


- 14000 paires de bouchons distribuées
 - 7 festivals d'été, 486 prêts de casques, 35 ventes de casques et 31 de bouchons silicone
 - 45 prises d'empreintes pour la réalisation de bouchons moulés à tarif préférentiel
 - 8500 personnes dans 22 lieux ont profité des outils (Malle, expos)
-
- 1400 spectateurs de concerts pédagogiques via 10 séances dans 5 villes pour 17 établissements scolaires
 - 345 affiches éditées dans les Ardennes et à Reims pour la campagne MP3 AGI-SON
 - 75 infirmiers, enseignants, professionnels des musiques actuelles formés
 - 4 partenariats financiers (MAIF, MGEN, Mutualité Française, Ville de Reims), 2 opérationnels (IREPS, DRJSCS) établis



II. CREATION DU SPECTACLE PEACE&LOBE

- Rassemblement d'une base documentaire
- Création d'un groupe de travail (12 adhérents Polca)
- Sélection parmi 30 candidats de 5 artistes régionaux volontaires
- Réalisation de la création avec un metteur en scène, et présentation aux partenaires
- 4 premières séances données en Région (Charleville-Sedan)



B/ MISE EN PLACE D' ACTIONS PARTENAIRES EN 2015

I. RESUME DES DOSSIERS REÇUS OU A VENIR

Porteur	Date demande	Descriptif - Remarques	Date action	Territoire	Montant	Avis Copil
Le son des choses	nov-14	Ateliers dans les collèges de l'Aube (Troyes)	avril-juin 2015	Aube	3000	oui
Audition solidarite	févr-15	Semaine prévention au CRR Reims	1 semaine à définir	Reims	2000	oui
Le Ludoval	mars-15	Actions prévention au Ludoval Reims + 2 P&L avec le collège Coubertin et les maisons de quartier	Oct/nov-15	Reims	1265	En cours
La soupe aux oreilles	mars-15	Spectacle enfants - 2400 € / 1 séance, 6000 € / 2 séances, 7500 € / 3 séances ??	2016	52 ?	?	non déposé
La Poule des champs	mars-15	Festival jeune public avec atelier prévention + Peace&Lobe	nov-15	51	?	non déposé
Maisons Familiales rurales	avr-15	70 jeunes en 4e des MFR Marne et Ardennes	2015-2016	51 et 08	832	En cours
Lycée Armand Malaise	avr-15	élèves du lycée : P&L + outils au lycée + ardenn santé travail + visite PSA	2015-2016	Charleville	?	non déposé

II. DISCUSSION

Projet d'Audition solidarité : l'ARS alerte sur le risque de concurrence avec le **Contrat Local de Santé** (CLS), également financé par l'ARS via une CPOM et déjà en place à Reims depuis 2014. L'action doit donc rester ponctuelle afin de ne pas interférer avec ce CLS, qui met en place des actions pérennes reconductibles chaque année.

L'ARS informe également le copil de la mise en place en cours d'autres CLS dans la région (Romilly, Saint Dizier, Charleville-Sedan...). Une liste exacte de ces CLS ainsi que ses mises à jour régulières sera transmise au Polca. Il faut donc corriger l'Appel à Projets pour mentionner la nécessité de NE PAS s'inscrire sur un territoire déjà couvert par un CLS, ou alors seulement pour une action ponctuelle.

Concernant Reims, le projet du Ludoval pourrait peut-être entrer dans le cadre du CLS ? Anne-Laure a justement RDV avec la coordinatrice prochainement et va poser la question.

Edit : le RDV a eu lieu, la coordinatrice s'est montrée intéressée par le projet, qui a été relayé en réunion des acteurs du CLS (Ville, ARS), on attend une réponse prochainement.

Le projet des MFR a été envoyé au copil cette semaine et n'a donc pu être examiné correctement, Anne-Laure le présente succinctement. L'ARS souhaite vérifier que cette structure n'est pas déjà financée par un CPOM avec eux, et laisser du temps au reste du copil pour examiner le dossier, mais l'impression générale est très favorable.

Les bilans rendus suite aux réalisations des actions devront être mis à disposition sur le site du Polca pour communiquer sur le type d'actions menées (et donner des idées aux futurs porteurs de projets).



C/ RECAPITULATIF DES ACTIONS A VENIR EN 2015

I. 2EME TRIMESTRE :

	Avril	Mai	Juin
Concerts pédagogiques	2/4 à Rethel 14/4 à Troyes 21/4 à Revin	19/5 à Saint Dizier (partenariat Mutualité Française) 21/5 à Auxon (Aube)	Réunion de bilan
Sortie des outils	* Lycée Jean Moulin - Revin 13 au 25 avril : Expo Audition sans malentendus + malle doc dans le cadre d'une semaine bien être, en liaison avec le collège * Festival le Palais Dépote - Epernay 18 avril : Expo Encore plus fort + casques enfants * Lycée Le Château - Sedan 01 au 15 avril : Expo Encore plus fort * Collège La Villeuneuve - Saint André les vergers 1 au 15 Avril : Expo Encore plus fort	* Sonomètres et oreille 13 au 16 mai Festival Moissons Rock - Juigny (51) * Jeu Oreille Futée et expo Décibels à l'appel - 16 mai Forum des familles Chaumont (52) * 12 au 26 mai Expo Audition sans malentendus à la MJC St Dizier * 26 mai journée prévention Ecole de musique de Saint Brice Courcelles : Malle + expos Audition sans malentendus et Décibels à l'appel	
Formation professionnelle / Ateliers		11 mai Formation enseignants PLP : théorie + outils 20 mai Formation documentalistes Ardennes : théorie + outils + AAP	
Stand	Festival le Palais Dépote - Epernay 18 avril	13 au 16 mai Festival Moissons Rock - Juigny (51)	
Actions partenaires	Le Son des choses : ateliers scolaires dans 6 établissements de l'Aube AGI-SON : campagne MobilySon (affiches dans les transports en commun) relayées par le Conseil Régional, Conseils départementaux 52, 51, 08.		

II. 3EME TRIMESTRE :

	Juillet	Aout	Septembre
Concerts pédagogiques			Reprise de la création (3-5 jours de travail)
Sortie des outils	* Sonomètres et oreille sur les stands de Festivals d'été * 16 juillet animation enfants Festicoccinelle	* Sonomètres et oreille sur les stands de Festivals d'été	* Sonomètres et oreille sur les stands de Festivals d'été * 28/9 au 19/10 Malle doc et Expos au collège Coubertin
Formation professionnelle / Ateliers			* CCP Gestion sonore à La Cartonnerie + session moulage bouchons ? * semaine du 22/09 formation animateurs maisons de quartier et infirmière collège Coubertin Reims ?
Stand	16 au 18 Juillet festi coccinelle + Festival en othe - Auxon (10)	* 7 au 9 Aout Festival Chien à Plumes - Villegusien le Lac (52) * 20 au 23 Aout Cabaret Vert - Charleville (10)	Festivals Poule des champs (51) et Elektricity Reims
Actions partenaires			* action Audition solidarité - Conservatoire de Reims ? * action MFR 51 et 08 ? * action LP Malaise Charleville ?



III. 4EME TRIMESTRE :

	Octobre	Novembre	Décembre	2016
Concerts pédagogiques		04/11 au Ludoval (x 2) 10/11 à Saint Dizier (x 2) Dates à définir : Vitry le François (x 5?) Festi jeunes MJC Ay	Langres ? Chalons ? 2 eme semaine à Charleville (x 4?)	dates à définir - semaine son Reims (x 2)
Sortie des outils	* 28/9 au 19/10 Malle doc et Expos au collège Coubertin * semaine du 15/10 : Ecoles de Sedan ? * 19/10 au 7/11 : Maison de quartier Ludoval > Malle, expos, concerts pédagogiques ? * ARS : Conservatoire de Troyes : Expo Encore plus fort, Sonomètre, sensibilisation élèves	19/10 au 7/11 : opération prévention Maison de quartier Ludoval > Malle, expos, concerts pédagogiques ?	2 eme semaine à Charleville en accompagnement des concerts pédagogiques ?	
Formation professionnelle / Ateliers	* En discussion avec les CDDP 10 et 52 pour une session dans chacun (théorie + présentation des outils) ? * Novembre : Mois de la Gestion sonore AGI-Son : organisation de sessions de moulage dans les dpt 10, 52 ?			
Stand	Nuits de champagne - Troyes	Eclektik Rock – Saint Dizier		
Actions partenaires	15 et 16/10 : 3 séances spectacle enfants "La soupe aux oreilles" à la MJC Calonne (financées reliquat ARS+MGEM)	* action Ludoval Reims + collège Coubertin * action sur un festival jeunesse (51 – Ay)		* Soupe aux oreilles dans le 52 ?

D/ POINT SUR LES PARTENARIATS FINANCIERS EN COURS DE DEMANDE

- Fond MAIF pour l'éducation : 1500 euros demandés, mais un seul dossier est retenu par région... à suivre, réponse attendue en juillet.
- Fondation SNCF « Coups de cœur solidaires » : 3000 euros demandés, la responsable de la fondation en région est enthousiaste, et nous sommes parrainés par la Responsable des relations institutionnelles. Réponse attendue en juin.
- Ville de Reims : déjà partenaires de la création et de la diffusion du spectacle à Reims en 2014, 3000 euros demandés, réponse attendue en juin.
- A venir : Conseils généraux, CLS Ville de Reims, mise en place d'un Projet Artistique Globalisé avec le spectacle (via la DRAC : M. Meuley, M. Coulon), recherche de mécènes, autres... > **tous les membres du copil sont invités à signaler tout appel à projets ou autre possibilité de financement pertinent dans ce cadre**



E/ QUESTIONS DIVERSES

L'ARS propose que la diffusion de l'Appel à Projets soit réalisée via l'IREPS. Anne-Laure rencontre Mme Patris prochainement et va évoquer cette question, ainsi que l'inscription des actions dans leur base de données et de cartographie.

Il faudra enfin que le texte de l'appel à projet soit complété pour préciser que les projets déposés doivent porter sur des actions différentes de ce qui est déjà financé sur le volet général (peace&lobe, exploitation des outils...).

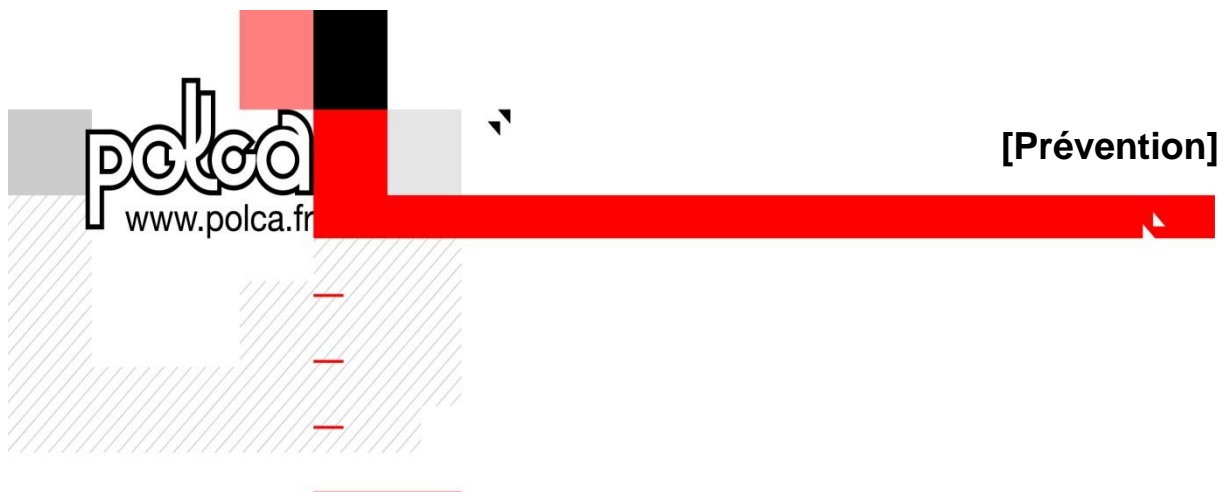
Edit : Lors de la rencontre avec Mme Patris, il a été convenu :

- *L'inscription de nos outils à leur registre de ressources (site web)*
- *La mise à disposition du catalogue papier des outils dans les 4 antennes*

De plus, diverses pistes de partenariats ont été évoquées :

- *DRJSCS (AAP tête de réseau associatif)*
- *DIRECCTE (direction régionale travail) sur les problèmes de santé au travail*
- *CPAM Marne (cellules régionale risques sanitaires ?)*
- *Ligue de l'enseignement : monter une formation pour les animateurs periscolaires ?*

Le prochain comité de pilotage va être planifié rapidement pour se tenir en octobre 2015. D'ici là la liste email peut servir de support aux discussions sur les dossiers en cours et à venir.



Bilan Intermédiaire 2015 – Annexe III

Appel à projets

Prévention des risques auditifs en Champagne-Ardenne



APPEL A PROJETS

Prévention des risques auditifs

Territoire de la région Champagne-Ardenne

PREAMBULE

Le Polca est la structure de référence des musiques actuelles en Champagne-Ardenne. Fédération régionale des acteurs champardennais, le Polca participe au développement du secteur à travers ses missions d'information, de ressource et d'accompagnement des porteurs de projets.

Avec les soutiens de l'Agence Régionale de Santé (ARS), du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, de la Mutualité Française, de la MGEN, de la Ville de Reims, de la MAIF et du CCSTI Accustica, le Polca contribue à la sensibilisation et la prévention des risques liés à l'écoute et la pratique des musiques actuelles, en lien avec l'association Agi-Son dont il est le relais. A ce titre, le Polca propose la mise à disposition de matériel pédagogique et de prévention à ses adhérents et partenaires et organise la tenue en région de spectacles pédagogiques (concerts Peace & Love).

Le Polca se propose également de soutenir toutes les structures (associations, collectivités locales, établissements scolaires, partenaires privés...) désireuses de monter des actions touchant à la problématique des risques auditifs. Ce soutien participe de la mise en place d'un réseau régional de prévention des risques auditifs et repose sur l'attribution par l'ARS d'une enveloppe budgétaire spécifique. Un comité de pilotage et de suivi des actions de prévention, composé de représentants des financeurs et partenaires régionaux du Polca listés ci-dessous, examinera les propositions reçues dans le cadre du présent appel à projets.



CRITERES D'ELIGIBILITE_

Afin d'être éligibles à l'examen, les propositions de partenariat devront répondre aux critères suivants :

- Action spécifiquement destinée à prévenir les risques auditifs
- Acteur régional et/ou action ciblée sur un territoire de la région Champagne-Ardenne
- Partenariat actif et identifié ou à développer avec d'autres acteurs du secteur concerné (musique, santé, éducation,...)
- Action non inscrite dans un partenariat déjà établi avec l'Agence Régionale de Santé (Contrat Local de Santé par exemple) ou le Polca (spectacles Peace&lobe, emprunt des outils disponibles en région...)

CALENDRIER DE L'APPEL A PROJET_

L'appel à projet est lancé en mars 2015. Les dossiers seront traités au fur et à mesure de leur réception par le Polca jusqu'à épuisement des crédits alloués sur cet axe pour l'année.

CONTENU DU DOSSIER_

Afin d'être recevables, les dossiers devront présenter le contenu suivant :

- Les coordonnées du porteur de projet et du représentant légal de l'association
- Une note d'intention (1 page) décrivant l'origine du projet et son déroulement prévu
- Un dossier (3 pages maximum) décrivant plus en détail :
 - les constats (besoins identifiés) qui ont conduit à mettre en place le projet / l'action
 - les objectifs poursuivis
 - la description des actions mises en œuvre
 - la population ciblée
 - le(s) territoire(s) d'intervention
 - le calendrier de réalisation du projet
 - les partenariats, s'il y a lieu
 - les modes d'évaluation détaillant les indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant de mesurer la réalisation du projet
 - le budget prévisionnel détaillant la répartition des charges et produits
 - au cas où il s'agirait de la reconduction d'une action déjà réalisée, un historique de sa réalisation, précisant si la structure a déjà été soutenue par le passé par un autre acteur du territoire sur ce type d'action (ARS, autres...), et le budget réalisé de l'action préalablement financée

CRITERES D'EVALUATION_

Le Polca aura en charge la présélection des dossiers afin de soumettre au comité les projets les plus pertinents selon les critères définis ci-dessus.

Le comité se prononcera la recevabilité du projet en fonction de sa pertinence vis-à-vis des besoins, du public cible, des territoires concernés, des partenaires engagés, et du niveau d'aide financière demandé, au regard du niveau des crédits alloués à cet axe pour l'année.

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Les dossiers devront être envoyés au format numérique à :
Anne-Laure Prunier, coordination prévention des risques auditifs : prevention@polca.fr

